



Donation d'une maison aux enfants

Par **gila**, le **30/12/2008** à **15:19**

bonjours je suis divorcé depuis avril 2007 à mon divorce moi et ma femme avons fait donation d'une maison à nous 3 enfant après je me suis rendu compte que ma femme avai fait un emprunt de 7000€ pour changer la menuiserie de cette maison, et je n'ai pas pensée d'en parler au notaire au moment de mon divorce, la banque de crédit ont commencé a retirer sur mon compte, mes enfants me remboursée en liquide mais après 6 mois ils se sont arrêté de me rembourser, es que ilia un recours pour que le crédit puisse retirer sur leurs compte a mes enfants? merci d'avance pour votre réponse.